

# PREPARATION AU PERMIS D - BUS + DE 9 PERSONNES

Réf de l'action : ECF T041 PR indice 05 du 01/02/2024 - version 01 Mendiboure Formation du 30/05/2024

## OBJECTIFS

### PROFESSIONNELS

Être capable de conduire un véhicule de transport en commun pouvant transporter plus de huit personnes, conducteur non compris.

## PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

- Toute personne souhaitant conduire à titre personnel ou professionnel selon les réglementations en vigueur un véhicule affecté au transport de voyageurs pouvant transporter plus de huit personnes, conducteur non compris,
- Être titulaire du permis B en cours de validité,
- Être titulaire de l'Epreuve Théorique Générale ou avoir obtenu son dernier permis (sauf permis deux-roues) depuis moins de 5 ans,
- Être âgé d'au moins 24,
- Être reconnu apte lors d'une visite médicale auprès d'un médecin agréé par sa préfecture pour les permis de conduire, (ou de la commission médicale des permis de conduire selon les cas),
- Savoir lire et écrire la langue française,
- Accessibilité aux personnes handicapées : les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

## AVERTISSEMENT

- Pour devenir conducteur de bus à titre professionnel, il est nécessaire de suivre une formation FIMO voyageur.
- Pour information : Les véhicules de cette catégorie peuvent atteler une remorque ne dépassant pas 750 kg P.T.A.C.
- L'âge peut être abaissé à 23 ans si les épreuves pratiques du permis sont suivies d'une formation FIMO dans l'année qui suit.
- L'accès dès 21 ans entraîne un permis restreint à l'activité des services réguliers qui ne dépassent pas 50 km et uniquement en France. La qualification FIMO sera nécessaire pour le conducteur avant de travailler.

## MODALITES ET DELAI D'ACCES

- Avoir satisfait aux prérequis,
- 14 jours à compter de la demande de renseignement du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

## PROGRAMME/CONTENU

- Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul,
- Effectuer les vérifications courantes de sécurité du véhicule et effectuer les exercices de maniabilité,
- Appréhender la route en fonction du gabarit du véhicule dans des conditions normales de circulation,
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers,
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

## MODALITES PEDAGOGIQUES

- Formation en présentiel.

## MOYENS HUMAINS

- Enseignants titulaires du Titre professionnel « Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière » et du CCS Groupe Lourd ou d'un diplôme admis en équivalence et de l'Autorisation d'Enseigner en cours de validité,
- Personne en charge des relations avec le stagiaire : cf. site [www.mendiboure-formation.fr](http://www.mendiboure-formation.fr).

## METHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes pédagogiques multiples : affirmatives avec des cours magistraux, démonstratives notamment pour la partie pratique,
- Salles de cours équipées de moyens multimédias,
- Aires d'évolution spécialement aménagées,
- Véhicules de Transports en Commun adaptés à l'enseignement,
- Equipement de protection individuelle : 1 gilet de sécurité jaune + une paire de gant,
- Supports pédagogiques remis aux stagiaires : mallette permis de conduire D - code Rousseau

## MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION DES ACQUIS

L'assiduité des stagiaires est attestée par signature par demi-journée et contresignée par le formateur.

- Evaluations continues et de synthèse correspondant aux contenus du Référentiel d'Education pour une Mobilité Citoyenne (REMC),
- Epreuves pratiques de l'examen du permis de conduire de la catégorie D : Hors-circulation et circulation, réalisées par un inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière à l'issue de la formation selon les places attribuées par les services préfectoraux,

Une évaluation de satisfaction est réalisée avant l'examen.

## SANCTION VISEE

- Permis de conduire de la catégorie D,
- Attestation de fin de formation.
- Formation éligible au CPF sous le code CPF214.
- Organisme agréé cf. site [www.mendiboure-formation.fr](http://www.mendiboure-formation.fr).

## EFFECTIFS

- 8 stagiaires maximum

## HORAIRES

- cf. site [www.mendiboure-formation.fr](http://www.mendiboure-formation.fr).

## DUREE DE LA FORMATION

- 82 heures - 12 jours.

